

La PEEP demande une solution concernant les modalités de l'épreuve orale de français du Baccalauréat

Devant le déroulement parfois chaotique de cette année scolaire, dû notamment aux conditions imposées par la lutte contre le Covid-19, la majorité des parents de la PEEP ayant des enfants en classe de première générale et technologique sont très inquiets du maintien à ce jour des modalités de l'épreuve orale de français du baccalauréat ; celle-ci étant prévue du 26 juin au 4 juillet 2020.

Selon un sondage réalisé du 20 au 22 avril 2020 par la fédération PEEP auprès de ses adhérents, et ayant fait l'objet de 5079 réponses, près des 4/5 des parents des élèves de première technologique et les 2/3 de ceux de la voie générale s'opposent au maintien de cette épreuve selon les modalités actuelles.

En effet, la préparation des textes à présenter à l'épreuve orale a été très inégale selon les établissements et les classes.

Dans la voie générale, 20% des élèves n'ont pas étudié plus de 5 textes sur 15 et 50% d'entre eux n'ont pas étudié plus de 10 textes sur 15.
Dans la voie technologique, 30% des élèves n'ont pas étudié plus de 4 textes sur 12 et 75% d'entre eux n'ont pas étudié plus de 8 textes sur 12.

Par ailleurs, le retour dans les lycées, s'il a lieu, ne se fera pas avant le mois de juin et dans des conditions très incertaines. Les parents d'élèves sont sceptiques quant à un rétablissement rapide de la situation qui garantirait des chances équitables à l'ensemble des candidats.

La PEEP demande qu'une solution équitable, relative aux modalités de l'épreuve orale de français, prévue en juin 2020, soit proposée aux élèves des classes de première générale et technologique.